

Tenue de l'Assemblée Générale Constitutive de l'Université Euro-méditerranéenne de Fès (Fondation)

Le 24 Novembre 2012 à la Wilaya de Fès à 11h00

Les membres fondateurs, se sont réunis en Assemblée Générale Constitutive, le 24 novembre 2012, à la Wilaya de Fès, sur convocation de Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres

L'Université Euro-méditerranéenne de Fès a été alors créée par la dite Assemblée Générale Constitutive sous forme d'association (prenant appellation de fondation) régie par les dispositions du dahir no 1-58-376 du 3 jourmada I 1378 (15 novembre 1958), réglementant le droit d'association, tel qu'il a été modifié et complété par le dahir no 1-73-285 du 10 avril 1973 et le dahir no 1-02-206 du 23 juillet 2002. L'Université Euro-méditerranéenne de Fès est placée sous la présidence d'honneur de Sa Majesté le Roi Mohamed VI.

Membres de l'Assemblée Générale Constitutive

Personnes morales :

- Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres
- Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération
- Le Ministre de l'Économie et des Finances
- Le Secrétaire Général de l'Union pour la Méditerranée (UpM),
- Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie Hassan II des Sciences et Technique
- Le Président de région de Fès-Boulemane
- Le Maire de la ville de Fès
- Le Président de la CGEM
- Le Président de la Conférence des Présidents d'Universités du Maroc
- Le Recteur de l'Institut Royal de la Culture Amazigh
- Le Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion

Personnes physiques :

- M. André Azoulay, président de la Fondation Anna Lindh
- M. Mhamed Douiri
- M. Mostapha Bousmina
- M. Abdelhak Azzouzi
- M. Taib Chkili
- M. Othman Benjelloun
- M. Saad Kettani
- M. Ahmed Jamai
- M. Miloud Chaabi

Le Pr. Mostapha Bousmina a présenté les grandes lignes de la mise en œuvre de l'Université Euro-méditerranéenne de Fès (UEMF) en rappelant le référentiel du projet qui trouve son fondement dans l'Initiative Royale exprimée dans la lettre adressée par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste, en septembre 2008, à la Coprésidence Franco-Égyptienne de l'Union pour la Méditerranée (UpM), exprimant la volonté du Maroc de créer une Université Euro-méditerranéenne à Fès. Cette initiative a été saluée et adoptée en novembre 2008, à Marseille, lors de la conférence ministérielle des pays membres de l'UpM et le projet UEMF a été finalement labélisé "Projet Euro-méditerranéen" lors de la réunion des Hauts Fonctionnaires (SOM : Senior Officials Meeting) de l'UpM en juin 2012.

Par la suite Pr. Bousmina exposé les missions et particularités de l'UEMF ainsi que les différents volets de mise en œuvre de l'Université: i) volet juridique, ii) volet éducatif et pédagogique, iii) volet recherche et développement, iv) Ressources humaines, v) aspects financiers, vi) partenariats, vii) construction du campus, et viii) échancier

Après présentation et discussions, les statuts de l'Université (Fondation) ont été adoptés à l'Unanimité par les membres fondateurs

Le Pr. Mostapha Bousmina est nommé président de l'Université (de la Fondation) et l'AGC lui a donné les pouvoirs explicités dans les statuts pour la gestion de l'Université.